



Lundi 24 juin 2019 à 18 h à Saint-Etienne
Signature de convention :
Saint-Etienne Métropole et l'UGAP renforcent et valorisent
l'attractivité économique de la région

A l'occasion de la 4^e conférence économique de Saint-Etienne Métropole, Gaël Perdriau, son président et Edward Jossa, président de l'Union des groupements d'achats publics signeront lundi 24 juin 2019 la convention de partenariat visant à renforcer l'attractivité territoriale et valoriser les acteurs économiques de la métropole.

Lundi 24 juin à 18 h
Stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne

Partenaires de longue date, Saint-Etienne Métropole et l'UGAP s'appuient sur l'expérience et les succès de la précédente convention signée le 15 novembre 2016, dédiée à l'époque uniquement à l'innovation. Aujourd'hui, la convention « **Politiques publiques et attractivité territoriale** » permet d'élargir le champ d'action à l'ensemble des politiques publiques et à l'animation économique des territoires.

Cette nouvelle convention présente un double objectif : **renforcer les actions liées aux politiques publiques et accroître l'attractivité du territoire de Saint Etienne en donnant de la visibilité aux solutions développées par les entreprises du territoire** auprès des acheteurs publics.

Ainsi, la Métropole bénéficiera de l'expérience et des compétences de l'UGAP, seule centrale d'achat labélisée Relations Fournisseurs Achats Responsables, qui a l'ambition d'être l'opérateur de référence sur les politiques publiques comme le soutien à l'innovation, l'accès des PME à la commande publique, l'achat socialement et écologiquement responsable, ou la performance de l'achat.

L'UGAP s'engage notamment à :

- participer à l'animation territoriale (forums, rencontres, sensibilisation aux marchés publics, informations sur la réglementation des marchés...),
- soutenir l'innovation en facilitant la mise en relation des entreprises innovantes avec tous types d'acheteurs publics du territoire,
- accompagner les PME afin de les conseiller et de les orienter vers les voies les plus opportunes à explorer pour se familiariser avec la commande publique...

Souhaitons que cette nouvelle convention porte ses fruits comme pour la première où 106 entreprises stéphanoises ont été sourcées entre 2016 et 2018. 29 d'entre elles ont été rencontrées pour être qualifiées et 9 ont pu finalement intégrer l'offre UGAP dans le respect du Code des marchés publics.

À propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public placé sous la double tutelle des ministres chargés de l'Action et des Comptes publics d'une part, et de l'Éducation nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public dont l'activité globale s'élève à plus de 4 milliards d'euros HT répartis en 3,5 milliards d'euros d'activité de grossiste (achat pour revente) et 520 millions d'euros d'achats réalisés en direct par les entités publiques sur les marchés de gaz et d'électricité passés par l'UGAP pour leur compte en tant qu'intermédiaire.

Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 53% des entreprises titulaires d'un marché sont des PME et 27% des ETI.

L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats. La centrale d'achat est également membre associé de la French Tech.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr